Ville de
SAINT-PIE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2027 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2027, 2028 ET 2029

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Sébastien Demers, greffier de la Ville de Saint-Pie, que lors d'une séance extraordinaire du conseil qui sera tenue le mardi **8 décembre 2026, à 19h**, les membres du conseil adopteront le budget de l'exercice financier 2027 et le programme triennal d'immobilisations 2027, 2028 et 2029.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal en immobilisations.

Donné à Saint-Pie, ce 10 novembre 2026.

Sébastien Demers
Greffier